

Les Ecoles de Coëtquidan font la Une du journal national L'Equipe (Juillet 1977)

En Juillet 1977, les Ecoles de formation des officiers de Saint-Cyr Coëtquidan (56) sont mises à l'honneur pour avoir remporté les trophées sportifs et terminé premières devant toutes les grandes écoles. Un article paraîtra en Une du journal national L'Equipe. Le commandement de l'EMIA (école militaire interarmes), en la personne du LCL M., me sollicite les jours précédents pour illustrer l'article portant sur la formation physique des élèves officiers dont je fais partie.

Je m'exécute pour satisfaire la demande du commandement à laquelle je ne m'attendais pas. Ce n'est pas en effet tous les jours qu'un de mes dessins fera la Une d'un journal sportif national. Je propose donc une planche sur calque regroupant différentes activités sportives que nous avons eues à pratiquer : saut en parachute, cross, rugby, équitation, football, volley-ball, natation, courses de haies, activités nautiques militaires, obstacles de parcours commando.

Je rehausse mon dessin d'un beau profil de lieutenant parachutiste dominant l'ensemble. Je ne le sais pas encore, mais un an plus tard je serai ce beau lieutenant parachutiste au 2^{ème} REP à Calvi (2B). J'ai conservé des exemplaires de la Une du « journal L'Equipe » dans mes archives.



Faites-moi des propositions d'ici 15 jours ! (Coëtquidan en fin 1976)

En 1976, les sous-officiers supérieurs sont autorisés à porter la tenue bleue pour les bals de garnison. Les élèves de l'EMIA (école militaire interarmes), anciens sous-officiers eux-mêmes, ont passé un concours sélectif pour pouvoir porter la tenue bleue, tenue de parade de l'EMIA. Ils font savoir au commandement des écoles d'officiers de Coëtquidan qu'ils ne sont pas d'accord avec cette décision de l'EMAT (état-major de l'armée de terre) à Paris.

A tout le moins, ils demandent à doter les élèves officiers de l'EMIA d'une nouvelle tenue de parade bien distincte de la tenue bleue. Le principe d'une nouvelle tenue est accepté par l'EMAT, lequel demande cependant de faire des propositions. Le LCL M., directeur de l'EMIA, me fait venir dans son bureau. Il m'explique la situation et me demande de lui faire des propositions sous quinze jours.

Pourquoi moi? Tout simplement, peut-être parce que j'ai déjà dessiné l'insigne de ma promotion.

Je m'attèle à la tâche. Je conserve le képi bleu-ciel et la tenue bleue que j'améliore en mettant une bande bleu-ciel de commandement sur le pantalon. Je choisis une veste totalement fermée par un col dolman (col officier) bleu-ciel. Les manches sont mises en valeur par des boutons dorés. Je crains toutefois que le col dolman soit trop rigide et oblige à lever la tête. Ce ne sera pas le cas.

Je soumetts mon projet aux Fines (représentants des brigades d'élèves officiers de l'EMIA). Il reçoit une approbation unanime. Fort de ce premier consensus, je soumetts mon projet au directeur de l'EMIA qui l'approuve puis le fait suivre au commandement des écoles de Coëtquidan. L'EMAT le reçoit à Paris et l'étudie. Quelques temps plus tard, la réponse parisienne parvient à la passerelle de commandement des écoles d'officiers de Coëtquidan : le projet d'une nouvelle tenue de l'EMIA est adopté tel quel! J'en suis très heureux.

La société UGECO (Union Générale de Confection), en charge entre autres de la confection des tenues de parade de l'EMIA, prend ce nouveau dossier en compte et sera en mesure à la rentrée 1978 d'équiper les élèves-officiers de la nouvelle « promotion Général Laurier ». Elle sera ainsi la première promotion à étrenner la nouvelle tenue de parade de l'EMIA, laquelle est toujours portée ... 42 ans plus tard! Les élèves-officiers des promotions successives l'apprécient beaucoup.

Quelques années plus tard, la scolarité de l'EMIA passera à deux ans. Des alphas seront ajoutés sur les manches pour distinguer les promotions. La féminisation, inexistante à mon époque, amènera le commandement à faire réaliser des tenues spécifiques pour femmes (veste, jupe, coiffe, bottes, etc.).



Quatre sous-lieutenants en Renault 5 à La Réole (automne 1977)

Nous sommes maintenant des sous-lieutenants, stagiaires en école d'application de l'infanterie (EAI) à Montpellier (34). Nous avons été invités à assister à une cérémonie militaire auprès de nos jeunes de l'EMIA à Coëtquidan, distant de 1000 km de Montpellier. Nous choisissons de rouler à quatre dans la R5 de notre camarade Michel M. On conduira chacun une portion de 250 km.

A hauteur de La Réole (33), je suis assis à l'arrière à droite et regarde le paysage. Quand tout à coup je vois un cinémomètre de la gendarmerie juste derrière une maison sur le bord de la deux fois deux voies limitée à 110 km/h. Je regarde immédiatement le compteur. L'aiguille indique 130! Je dis alors à mes 3 camarades que nous allons certainement avoir un comité d'accueil plus loin puisque nous avons été surpris de rouler 20 km/h au-dessus de la vitesse autorisée.

En effet, au loin, un motard nous attend et nous fait signe de nous garer sur une aire dégagée à droite de la route. Nous sommes la seule voiture arrêtée. Entre-temps, en tant que fils de gendarme, j'ai eu le temps de leur dire que c'était au gendarme de découvrir que nous étions des officiers et que nous devions seulement répondre aux questions posées.

Le motard salue, se présente et nous dit que nous roulions à 128 km/h au lieu des 110 km/h autorisés et demande à voir les papiers de la voiture. Pierre C., conducteur du moment, se tourne vers Michel M., le propriétaire de la R5. Michel M. cherche ses papiers dans la boîte à gants, mais ne les trouve pas. Le motard s'impatiente et demande au conducteur de le suivre jusqu'à sa moto.

On en profite pour sortir de la petite voiture à deux portes et se dégourdir les jambes. Le motard se retourne alors et nous lance « *J'ai demandé au seul conducteur de me suivre!* ». Ca ne rigole pas. On reste à trois près de la voiture. Entre-temps, Michel M. retrouve ses papiers sous le tapis de sol!

Le motard a commencé à remplir son carnet de procès-verbal. Nom, prénom, profession? Pierre C., conducteur du moment et auteur de l'excès de vitesse, décline son identité et répond qu'il est officier d'active avec le grade de sous-lieutenant.

Le motard s'arrête de noter puis nous regarde tous les quatre avec nos coupes de cheveux courts. De sa voix haute, il s'adresse à son chef resté assis dans la voiture de gendarmerie en lui disant « *Chef, on a affaire à des officiers, qu'est-ce qu'on fait?* ». Sans doute était-ce un signe convenu à l'avance, le chef ne dit rien mais baisse la tête, ce qui fait dire au motard « *Bon, pour cette fois-ci, ça passe! Mais qu'on ne vous y reprenne pas!* ».

Nous terminerons notre trajet avec prudence. Mes conseils préventifs ont porté leurs fruits.

Revenez au « Manoir » et vous y verrez bientôt une signature célèbre (1978)



Crédit photo : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Mouthier-Haute-Pierre,_le_village_devant_les_gorges_de_la_Loue.jpg

Les sous-lieutenants de l'EAI de Montpellier sont en stage pour un mois au camp du Valdahon (25). Un soir où nous n'avons pas d'activités programmées, Michel M. et moi-même décidons d'aller manger dans un restaurant de la région. Nous nous rendons à la maison de la presse au centre de la commune et feuilletons le « Gault et Millau ». On tombe alors sur Le Manoir à Mouthier-Haute-Pierre (25) où on y sert la « meilleure croûte aux morilles ... du monde! ». Rien que cela de la part des critiques culinaires! C'est à 30 mn de route. On y va.

Nous sommes bien reçus par la patronne du Manoir. Pas beaucoup de clients mais la carte est alléchante. Les vins sont des millésimes réputés. Nous commandons la fameuse croûte aux morilles. En effet, l'assiette est copieuse. Nous l'apprécions. On en a pour notre argent. Fromage puis dessert. Le dîner tire à sa fin. On règle la note auprès de la patronne qui nous invite à signer le livre d'or. Nous acceptons volontiers.

Elle nous dit « *Si vous revenez dans quelques temps, vous y verrez une signature célèbre!* ». N'étant pas sûrs de pouvoir revenir au Manoir, nous lui demandons l'identité de la fameuse personne célèbre. Elle ne peut pas nous répondre du fait des consignes de sécurité imposées. Mais on sent bien que cela lui mord le bout de la langue. Elle le dirait bien mais elle ne peut pas. Nous évoquons l'inauguration du restaurant deux ans auparavant.

Deux ans plus tard, j'invite mes parents à déjeuner au Manoir à Mouthier-Haute-Pierre, l'un des 4 villages de la vallée de la Loue (25). Me souvenant de ce que la patronne nous avait dit en 1978, je feuillette le livre d'or pour découvrir la fameuse signature célèbre. Il s'agit d'Yvonne DE GAULLE, veuve du Général DE GAULLE et de son frère Jacques VENDROUX (1897-1988).

Tous les deux passeront deux semaines tranquilles au Manoir. Ce seront de fait les dernières vraies vacances estivales de Madame DE GAULLE (1900-1979) puisqu'elle décédera le 08 Nov. 1979 à l'âge de 79,5 ans. Elle était surnommée « *Tante Yvonne* ».

Depuis des années, le Manoir a cessé son activité d'hôtel-restaurant réputé. Le site a été ensuite un centre d'accueil pour jeunes Allemands en difficultés. A ce jour, le Manoir a été transformé en Centre d'art et de villégiature. Pour mémoire, sa bâtisse a été reconstruite au 18^{ème} siècle sur des caves du 16^{ème} siècle.

Projet d'insigne pour la promotion Capitaine de Belsunce (1976/1977)



Il est de tradition que chaque promotion d'élèves officiers (Saint-Cyr, EMIA, etc.) ait son propre insigne de promotion. Les symboles mis en valeur sur l'insigne évoquent les temps forts de la vie militaire du parrain de promotion. Il en est ainsi pour l'insigne de la promotion Capitaine Henri DE BELSUNCE (1909-1944) que j'ai dessiné à Coëtquidan (56) à l'automne 1976.

A l'occasion d'un amphi, je proposerai mon projet de dessin à la promotion. D'autres camarades dessinateurs feront de même. C'est finalement mon projet qui sera choisi par la majorité des camarades de promotion.

Je me rendrai ensuite en train à Paris avec mon camarade Hugues G., trésorier. Nous traiterons de la réalisation de l'insigne avec l'agent commercial de la « maison Arthus Bertrand », située à Saint-Germain-des-Prés. Je ne me souviens plus de la quantité d'insignes commandée. En tout cas, suffisamment, puisqu'il en restaient encore quelques-uns des années après.

Le sabre vertical représente l'EMIA. L'Italie, à la couleur du sang versé, représente le pays où est mort le capitaine DE BELSUNCE le 13 mai 1944. Le fond vert et la tête de lion en haut rappellent son appartenance au 5^{ème} régiment de Tirailleurs marocains (5^{ème} RTM). La moitié droite de la Distinguished Service Cross, médaille étrangère remise le 31 mars 1944 par le Général CLARK, est la dernière décoration militaire reçue de son vivant.

L'ambassade américaine à Paris m'avait temporairement remis un exemplaire de la médaille pour que je puisse la dessiner. Par ailleurs, plus tard, l'insigne de la promotion sera décliné en modèle réduit (en Chine) pour permettre aux camarades de promotion d'arborer un pin's De Belsunce sur la veste lors de nos « réunions promo ». J'en ai acheté un certain nombre à 2€ pièce.

Saint-Maurice à l'Ecole d'Application de l'Infanterie à Montpellier en Sept. 1997

Grand moment à l'EAI (école d'application de l'infanterie) à Montpellier (34) à l'occasion de la Saint-Maurice (22 Septembre), saint patron des fantassins. Une prise d'armes nocturne est organisée en présence des gardes aux drapeaux des formations Infanterie invitées à participer, dont le 132^{ème} GCAT (groupe cynophile de l'armée de terre) de la Ferme de Piémont à Suippes (51) que je commande depuis le 30 Juillet 1996.

Je participerai volontiers à cette célébration, occasion de mieux faire connaître le « 132 » aux autres formations Infanterie. Mon chien, HECLAT, beau berger allemand de 4 ans sera la vedette de la soirée avec les autres chiens de la garde au drapeau. Les gradés m'ont posé beaucoup de questions sur le monde du chien militaire. J'y ai répondu volontiers.

Plus tard, nous recevrons cette belle photo souvenir de la garde au drapeau du 132^{ème} GCAT.

Je me souviendrai aussi de la consigne du général d'armée Amédée M., chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT), vu en Juin 1996 à la fin du stage des futurs chefs de corps à Jouy-en-Josas (78). Il venait d'assister la semaine auparavant à un exercice avec appui cynotechnique chez les chasseurs alpins. Il m'avoue qu'il ne savait pas du tout ce que les chiens pouvaient faire. Et m'encourage alors à « faire-savoir » les « savoir-faire » des chiens militaires.

Je publierai régulièrement des articles illustrés dans la presse locale (51). Un triptyque pédagogique sera imprimé et remis aux autorités civiles et militaires et aux visiteurs. L'historique de la cynotechnie militaire (425 pages), livre sans précédent, sera édité au point d'impression de Metz. Via les attachés de défense en ambassade, j'obtiendrai la participation écrite et illustrée de 12 pays étrangers utilisant aussi des chiens militaires.

Plus tard, en l'an 2000, je serai stagiaire BTEMG (brevet technique d'études militaires générales) à l'école militaire à Paris. Je militerai pour « l'emploi des moyens canins sur le terrain » à l'occasion

d'une étude portant sur les conséquences des accords d'Ottawa de Déc. 1991, signés par la France, lesquels interdisent depuis l'emploi des mines anti-personnel. Ce sera la première fois qu'une revue de très haut niveau, diffusée dans les états-majors par l'école militaire à Paris, parle de l'appui cynotechnique au profit des troupes au sol. Les chiens méritent en effet d'être mieux considérés.



Dimanche 01.04.1990 - RV à l'Arc de Triomphe à partir de 06h00



Samedi 31 Mars 1990 à Paris, je me renseigne à sein de l'EMAT (état-major de l'armée de terre) pour vérifier la teneur d'un message du SIRPA (service d'information et des relations publiques des armées), lequel demande qu'un certain nombre d'officiers, de sous-officiers et de militaires du rang d'active de l'armée de terre se présentent demain matin à 06h00 en « tenue de sortie » pour participer à un tournage de séquences de film « active-réserve » sur la place de l'Etoile (Arc de Triomphe). Ca a tout l'air d'un poisson d'Avril! Mais non, pas du tout. Au contraire, c'est un message très sérieux.

Parce qu'un dimanche matin férié à 06h00, il n'y a pratiquement pas de circulation sur la place de l'Etoile autour de l'Arc de Triomphe! Je fais partie de la délégation désignée par l'EMAT.

Dimanche 1^{er} Avril 1990, 06h00 du matin, je suis présent à proximité de l'Arc de Triomphe. Le jour se lève. Il va faire beau. Petit à petit, les abords ombragés se remplissent de militaires en tenues de l'armée de terre, de la marine nationale, de l'armée de l'air et de la gendarmerie. Autant de réservistes aussi en différentes tenues de ville. Tous semblent étonnés de se retrouver si nombreux un dimanche matin 1^{er} Avril. Un café croissant est servi au profit des personnes qui le souhaitent. Le général R. G., directeur du SIRPA et ancien chef de corps du 2^{ème} REP de 1984 à 1986, est également arrivé sur place. Je me présente à lui. Souriant, il me demande comment je vais. L'équipe du SIRPA (cameramen, preneurs de sons, scénariste, chef d'équipe, etc.) s'affaire. On a une légère impression de flottement.

Personne ne semble prêt à prendre les rênes de cette mission de communication. Je vais voir le général et lui demande qui est prévu de s'en occuper. Le général m'écoute et me répond « *GROS, prenez le commandement!* ». Moi, chef de bataillon (commandant), je vais donc commander des colonels et des lieutenants-colonels de quatre armées, supérieurs au chef de bataillon que je suis. Fraîchement investi par le général qui me connaît bien, je prends le commandement de l'ensemble. Il s'agit pour moi de d'abord commencer à « former le toit » pour disposer ensuite d'un peloton harmonieux de militaires d'active des trois armées et de la gendarmerie (officiers, sous-officiers et militaires du rang).

Je prononce alors un « *Garde-à-vous!* » très fort pour que tous se figent sur place et m'écoutent. J'appelle d'abord les personnes de petite taille (1,50 m) près de moi puis ensuite les autres tailles cm par cm jusqu'à 1 mètre 95. Une longue file indienne se forme aux abords de la place de l'Etoile. J'entends des gradés se demander où je veux en venir. Visiblement, ils n'ont jamais vécu la formation d'un toit de peloton. Tant mieux si mon savoir-faire leur sera utile pour plus tard!

Ensuite, je les fais compter haut et fort de 1 à 8 et ainsi de suite jusqu'au dernier de la longue file. Je demande alors à tous les numéros 1 de ne pas bouger, à tous les numéros 2 de faire un pas à droite, à tous les numéros 3 de faire deux pas à droite ... et ainsi de suite jusqu'aux numéros 8 de faire sept pas à droite. Il ne me reste alors plus qu'à faire avancer l'ensemble pour former un peloton rectangulaire « harmonieux à la vue » par la progressivité des tailles sur x rangées. Je ne me souviens plus combien.

Belle manœuvre qui aura peut-être pris un peu de temps mais c'est totalement réussi. Beaucoup (travaillant dans l'administration) n'avaient jamais vécu la formation d'un toit de peloton. Je reste sur le côté et commande le peloton selon les besoins du SIRPA qui, de son côté, a demandé aux réservistes de former un peloton identique.

L'idée conductrice du SIRPA consiste à faire avancer les deux pelotons l'un en face de l'autre, à la perpendiculaire des Champs Élysées, pour ensuite les faire s'imbriquer devant l'Arc de Triomphe qui servira, en fond de décor, de symbole unitaire de la Nation française. « Symbiose active-réserve ». Nous ferons plusieurs séquences. Tous donnent le meilleur d'eux-mêmes. Il est 08h00 du matin. C'est fini. Le général R. G. me remercie. Nous nous quittons et partons vaquer à nos occupations dominicales.

Je me suis renseigné. Le clip est prévu de durer ~ 30 secondes. Il ne sera malheureusement jamais diffusé! Je n'en connais pas la ou les raisons. Mais, me concernant, j'aurai commandé « quatre armées » en même temps à Paris ce dimanche 1^{er} Avril 1990 matin. Je ne suis pas mécontent. Ce fut une belle expérience humaine qui ne se représentera plus! *Souvenirs, souvenirs!*